

Louis Aliot réclame moins de lourdeurs administratives pour relancer l'économie et l'emploi à Perpignan

Ville de Perpignan | 13-05-2026 | 17:09



Louis Aliot

Le maire de Perpignan et président de Perpignan Méditerranée Métropole, Louis Aliot, réclame une simplification administrative afin de relancer l'activité économique et de défendre l'emploi local face aux difficultés persistantes que reflètent les dernières données du chômage.

Selon les chiffres publiés pour mars 2026, les Pyrénées-Orientales comptent plus de 59 000 demandeurs d'emploi inscrits en catégories A, B et C. Sur le territoire de Perpignan Méditerranée Métropole, la hausse atteint 3,5 % sur un an, tandis que la seule ville de Perpignan concentre près de 17 700 personnes en recherche d'emploi.

Face à cette situation, Louis Aliot estime qu'il faut sortir des discours abstraits et agir concrètement pour stimuler l'activité économique. Le maire défend l'idée que les entreprises, les artisans, les commerçants et les porteurs de projets se heurtent depuis trop longtemps à une accumulation de réglementations, de procédures complexes et de contraintes foncières devenues, selon lui, excessives.

L'un des points qu'il met en avant est l'impact des normes urbanistiques et environnementales, comme la ZAN ? Zéro Artificialisation Nette ?, qui rigidifient fortement les possibilités d'extension ou de création de nouvelles zones d'activités économiques. Cette situation, affirme-t-il, réduit de plus en plus les marges de manœuvre des collectivités locales pour accueillir de nouvelles entreprises, y compris dans des secteurs comme l'industrie, les nouvelles technologies ou l'innovation.

Le maire de Perpignan alerte également sur le fait que les contraintes liées à la planification foncière, à la compensation de l'artificialisation et aux procédures environnementales allongent les délais et limitent la capacité des territoires à anticiper les besoins économiques. Selon Louis Aliot,

l'empilement des normes finit par empêcher le développement local et conduit certains projets entrepreneuriaux susceptibles de créer des emplois qualifiés et durables à renoncer à s'installer, faute de foncier disponible ou en raison de délais incompatibles avec la réalité économique.

Louis Aliot défend que le territoire a besoin d'espaces pour produire, entreprendre, recruter et se développer. À ses yeux, il ne peut y avoir de politique de l'emploi ambitieuse sans une capacité foncière suffisante pour accueillir des petites et moyennes entreprises, des industries et des sociétés innovantes.

Il avertit aussi que chaque projet bloqué pendant des années par des procédures administratives représente des emplois perdus, une activité économique en moins et des opportunités manquées pour les jeunes du territoire.

Dans la perspective des prochaines échéances électorales, Louis Aliot plaide pour l'ouverture d'un véritable travail de simplification afin d'identifier les normes qu'il juge disproportionnées, d'alléger les contraintes qui freinent l'activité et de redonner de la souplesse aux territoires pour accompagner le développement économique.

Le maire propose également de repenser la répartition des compétences entre les différentes collectivités. Il défend notamment que les aides aux entreprises, actuellement exercées par la Région, puissent être confiées aux intercommunalités afin d'apporter davantage de proximité, de réactivité et de lisibilité dans l'accompagnement économique.

Louis Aliot conclut que la relance économique passera par davantage de liberté d'entreprendre, une meilleure maîtrise du foncier économique, des décisions plus rapides et une administration qui accompagne l'activité au lieu de la freiner.

[Autor: Rédaction](#)